aamset
SYSTÈMES
ET RÉSEAUX
INFORMATIQUES

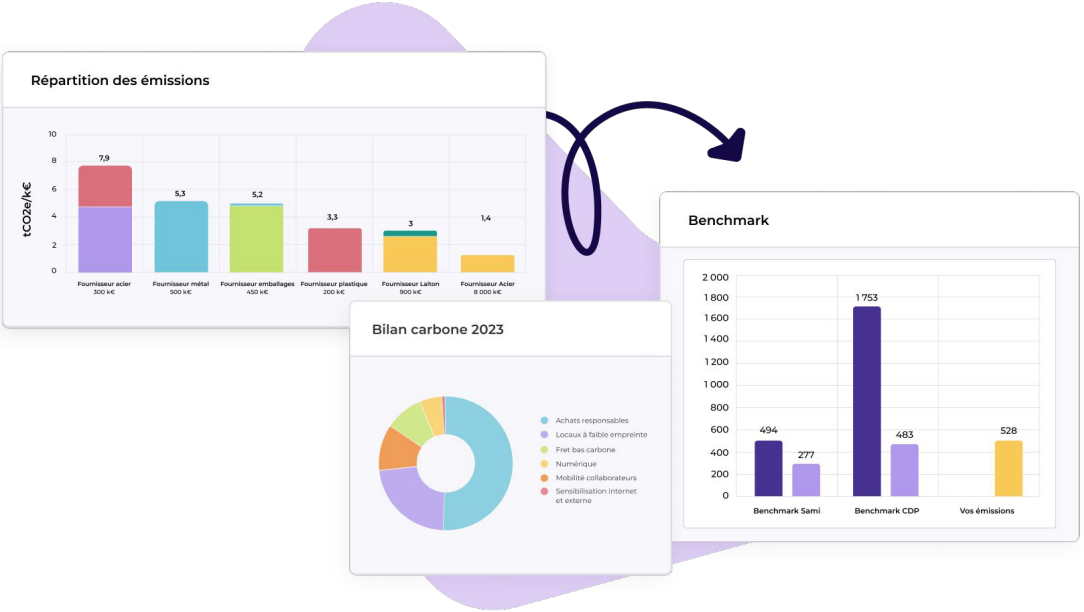

Aamset

Bilan carbone 2023

BC BILAN CARBONE®

© Sami - Tous droits réservés 2023

sami

Introduction

Le Bilan Carbone® est une méthode de **comptabilité carbone** créée en France en 2004 par l'ADEME et maintenant portée par l'Association Bilan Carbone (ABC).

L'objectif d'un Bilan Carbone® est de mesurer **l'ensemble des émissions physiquement nécessaires** à l'activité d'une entreprise (nous pouvons parler de dépendance physique au carbone), incluant ses activités amont (approvisionnement, fret, etc.), de production et aval (distribution, utilisation des produits vendus, etc.)..

Les émissions sont calculées en faisant le **produit d'une donnée d'activité** (physique ou financière) par un **Facteur d'Émission** issu d'une base de données de référence (base carbone, base impacts de l'ADEME, etc.) :

Donnée d'activité		Facteur d' émission		Emissions
1000 km parcourus en avion	**X**	**0,258** kg CO2e/km	**=**	**258** kgCO2e

Glossaire des acronymes utilisés

GES — **Gaz à Effet de Serre,** on s'intéresse ici uniquement aux gaz à l'origine du changement climatique

CO2e — **Dioxyde de Carbone** équivalent, l'unité de mesure des GES

PCG — **Plan carbone général,** méthodologie exhaustive du bilan carbone en open source

FE — **Facteur d'Émission,** les facteurs de conversion entre données d'activité et le CO2e

SYNTHÈSE

Les chiffres clés de votre bilan carbone

sami

CE CERTIFICAT
EST ATTRIBUÉ À

aamset
SYSTÈMES
ET RÉSEAUX
INFORMATIQUES

2023
Bilan carbone complet

MÉTHODOLOGIE BILAN CARBONE®

Périmètre : Complet (Scopes 1, 2 et 3)
Exclusion : Aucune

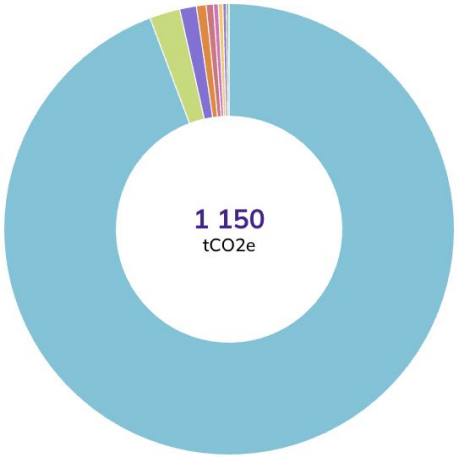

Intrants	94,3%
Restauration et hébergement	2,2%
Achats de services	1,2%
Locaux	0,7%
Numérique	0,5%
Achats de petites fournitures	0,3%
Déplacements	0,3%
Fret	0,3%
Équipements	0,2%
Télétravail	<0,1%

C'est l'équivalent de

110 Français
à raison de 10 tCO2e / an en moyenne par Français

20 900 m²
de forêt mature française

639
aller-retours Paris / New-York en avion

Bilan carbone Aamset - évolution

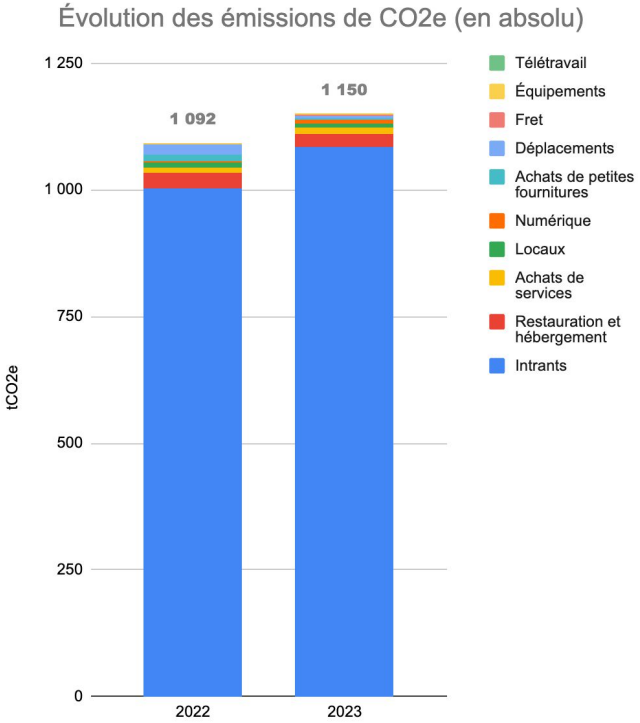

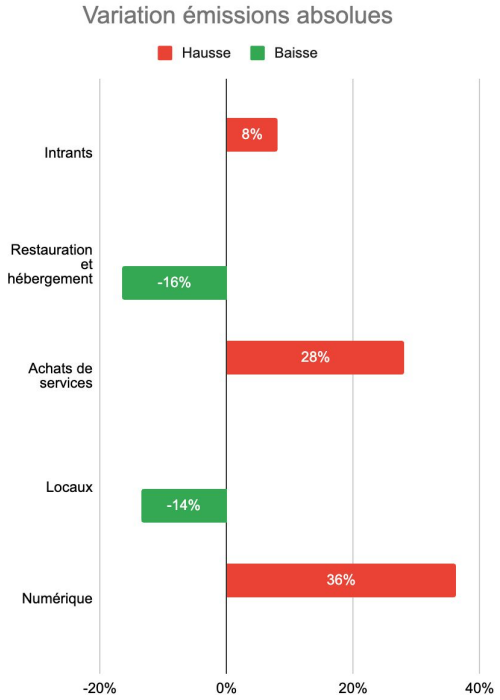

Interprétations

Les émissions d'Aamset ont augmenté de 5% entre 2022 et 2023.

Quelques précisions sur les évolutions des principaux postes :

1) Les **émissions liées aux intrants (achats de matériel informatique et licences logiciels** dans le cadre de l'activité) **ont augmenté de 8%** entre 2022 et 2023. Cela est corrélé à une **augmentation du chiffre d'affaires de 5%** entre les deux années.

2) Les **émissions liées à la restauration et l'hébergement ont diminué de 16%** entre 2022 et 2023, pour un nombre d'ETP constant. Cette diminution est notamment expliquée par une diminution des frais de réceptions sur l'année 2023.

3) Les **émissions liées aux achats de services et au numérique ont augmenté respectivement de 28% et 36%**. Cette augmentation est liée à une hausse des dépenses pour diverses prestations de services (classiques et numérique).

4) Enfin, les **émissions rattachées aux locaux ont diminué de 14%** entre 2022 et 2023, notamment grâce à des frais de maintenance plus faibles.

Benchmark

Intensité économique

192

kgCO2e/k€

L'intensité économique est le ratio de vos **émissions** de CO2e par votre **chiffre d'affaires** sur l'année de référence.

Elle permet de **comparer votre performance carbone globale** à celles d'autres entreprises de votre secteur, en annulant l'effet chiffre d'affaires. La répartition par poste permet d'identifier d'où vient cette position.

Les données de comparaison sont issues de la **base des clients de Sami** et du Carbon Disclosure Project (CDP) sur le secteur spécifié. Cette intensité est calculée sur tous les postes.

Retrouvez plus de détails sur le PCG.

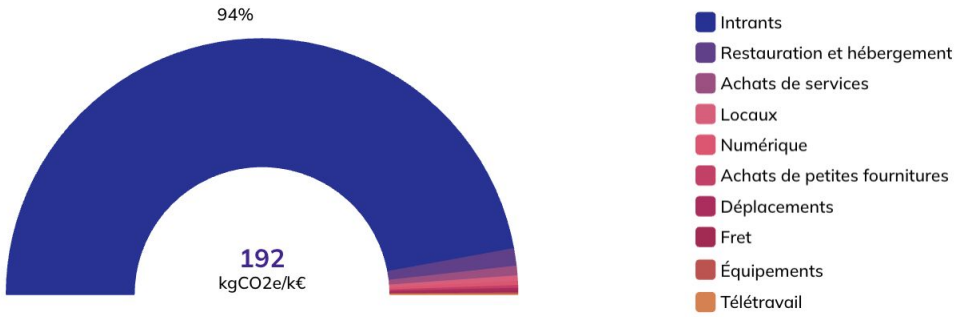

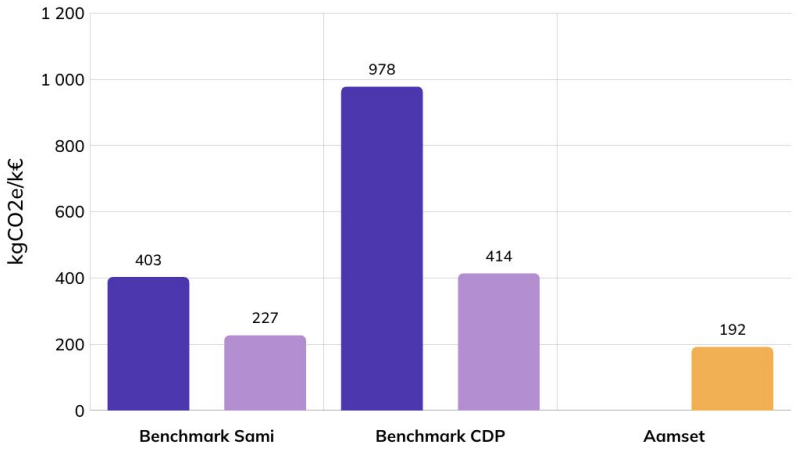

Intensité économique de **Aamset**
Moyenne
Médiane

À propos du benchmark Sami
Secteur : Industrie · Machine et robotique
Basé sur 32 bilans

À propos du benchmark CDP
Secteur : Hardware
Scope 3 : Au moins 7 postes renseignés
Basé sur 44 bilans

Benchmark

Intensité économique

192

kgCO2e/k€

Le graphique de gauche permet de **comparer votre performance carbone entre les années,** en **annulant** l'effet de la **variation du CA**. Par exemple, si votre intensité carbone est plus faible, chaque euro de CA aura produit en moyenne moins de CO2e. La répartition par poste permet d'identifier d'où vient cette évolution.

Le graphique de droite représente les taux de variation des intensités économiques entre 2022 et 2023 par poste d'émission. Il vous permet d'identifier les **postes avec les taux de variation les plus significatifs.**

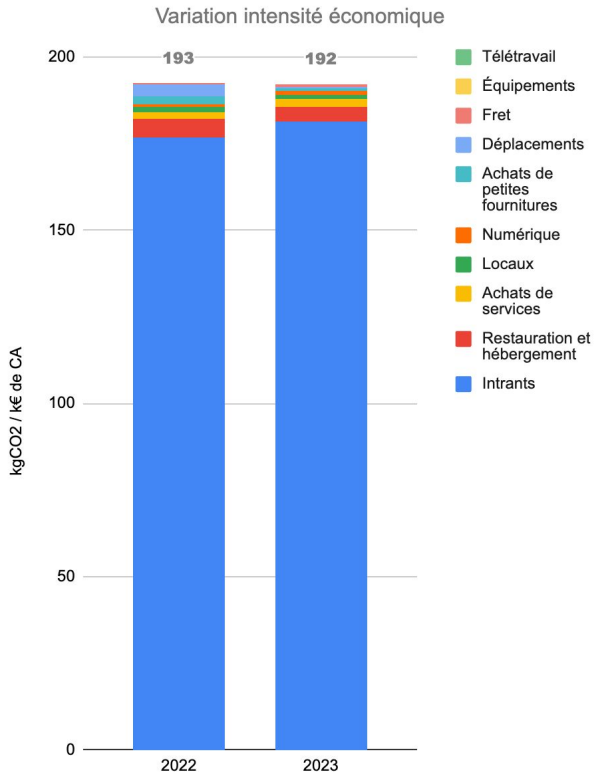

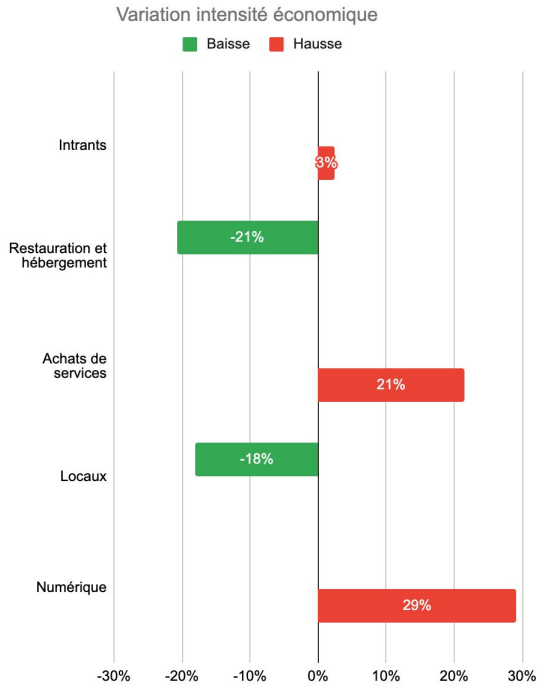

Benchmark

Intensité collaborateur

1.6

tCO2e/ETP

L'intensité collaborateur est le ratio des **émissions** liées à vos **collaborateurs** par **l'effectif moyen** sur l'année. Elle ne concerne donc que certains postes à savoir : déplacements, repas, produits informatiques, bureau et télétravail. L'effectif moyen est mesuré en équivalent temps plein (ETP).

Elle permet de comparer votre **performance carbone concernant les collaborateurs** à celle des autres entreprises, en annulant l'effet différence d'effectif. La répartition par poste permet d'identifier d'où vient cette position.

Les données de comparaison sont issues de la **base des clients de Sami** sur l'ensemble des secteurs.

Retrouvez plus de détails sur le PCG.

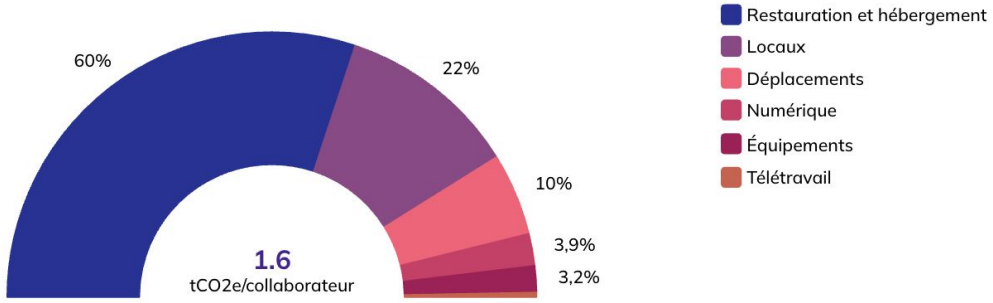

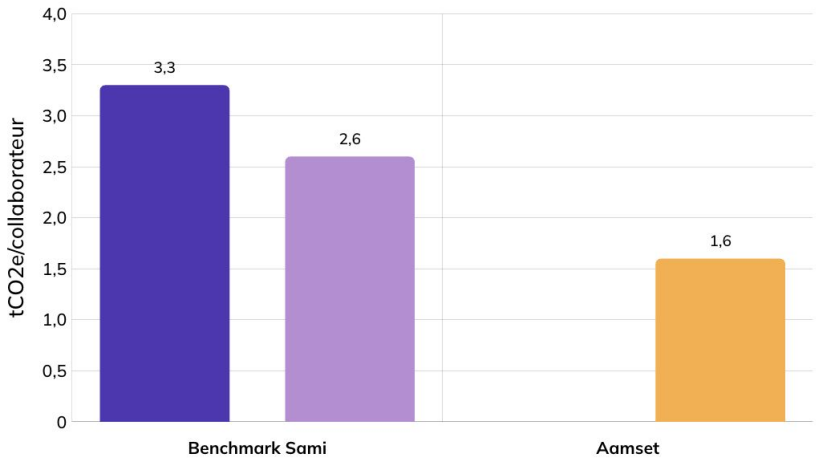

Intensité collaborateur de **Aamset**
Moyenne
Médiane

À propos du benchmark Sami
Année : 2024
Basé sur 1502 bilans

Benchmark

Intensité collaborateur

1.6

tCO2e/ETP

Le graphique de gauche permet de **comparer votre performance carbone sur le volet collaborateur entre les années,** en **annulant** l'effet de **l'effectif**.

Le graphique de droite représente les taux de variation des intensités collaborateurs entre 2022 et 2023. Il vous permet d'identifier les **postes avec les taux de variation les plus significatifs.**

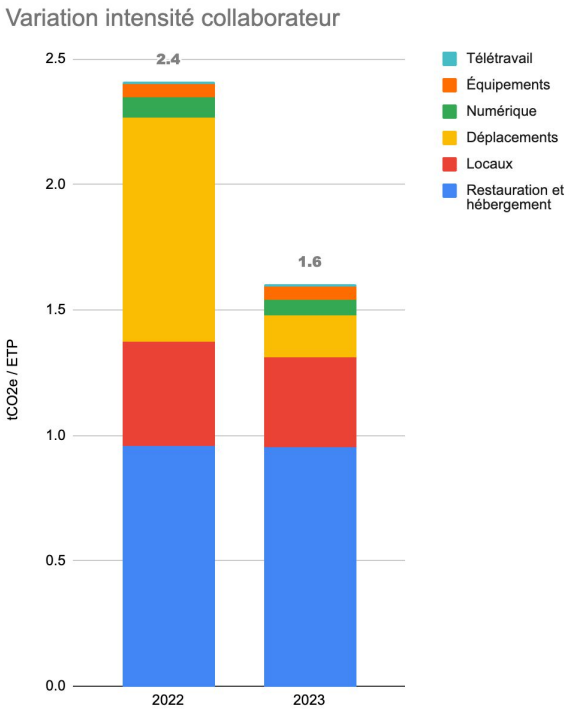

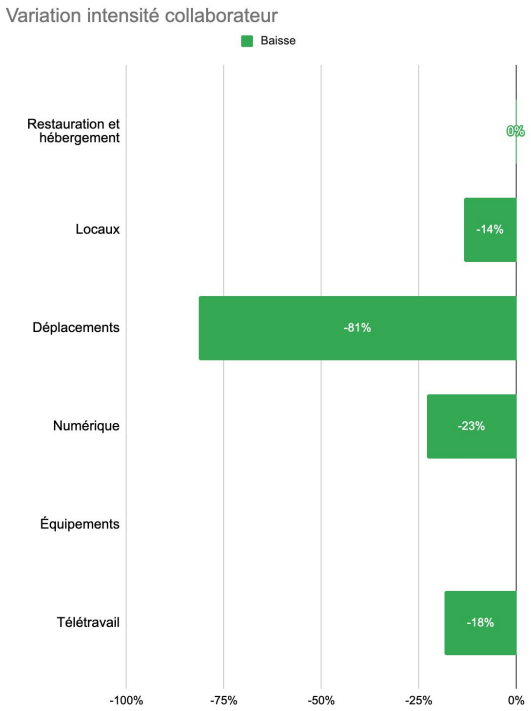

Benchmark

Synthèse évolution

On met ici en regard les taux de variation de chacun des indicateurs bilan carbone de votre entreprise avec deux données :

Médiane benchmark : le taux de variation moyen des indicateurs pour tous les clients Sami ayant réalisé plusieurs bilans carbone deux années consécutives

Objectif SBT : les objectifs de réduction proposés par le Science Based Target initiative, qui transposent les objectifs des accord de Paris à l'échelle des entreprises

En *absolu* : -4% de réduction par an (trajectoire 1,5°C)
En *intensité* (GEVA) : -7%
Pour *l'intensité collaborateur*, il s'agit du taux de variation annuel pour atteindre 1tCO2e/ETP en 2050 pour votre entreprise (ce dernier n'est pas un objectif SBT).
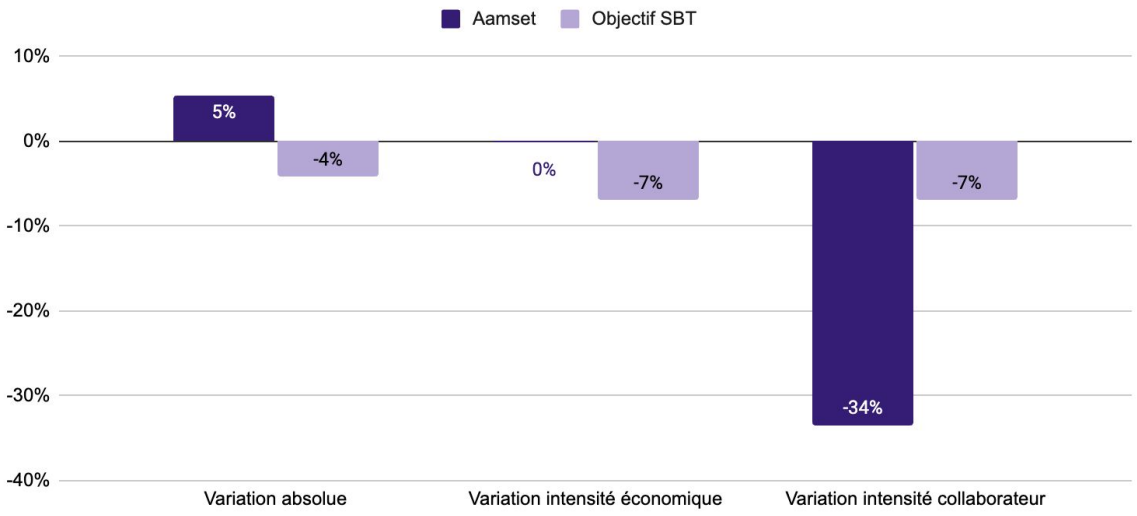
Taux de variation des indicateurs Aamset entre 2022 et 2023